



Acte n° 2024C264

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 26

Pouvoirs : 11

Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 12/12/2024

Le 19 Décembre 2024, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle polyvalente, 3 place Marcel Bonnet à Ambérieux-en-Dombes (01330).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Marcel BABAD (Pouvoir à Marc PECHOUX), Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Ingrid BESSON (Pouvoir à Richard PACCAUD), Carole BONTEMPS-HESDIN (Pouvoir à Gabriel AUMONIER), Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE, Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Agathe IACOVELLI (Pouvoir à Nicole DUGELAY), Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Bernard REY (Pouvoir à Patrick NABETH), Nathalie TISSERAND (Pouvoir à Vincent LAUTIER), Catherine VIGNON (Pouvoir à Valérie BOYER).

Secrétaire de séance : Stéphane BERTHOMIEU.

OBJET : ENVIRONNEMENT – Demande de subventions pour la mise en œuvre du schéma d'accueil du public au domaine de Cibeins

M. Frédéric VALLOS, Vice-Président en charge de l'environnement, du PCAET et des travaux rappelle que la CCDSV est propriétaire de 27 hectares au domaine naturel de Cibeins, labellisé Espace Naturel Sensible depuis décembre 2023. En septembre 2023, une étude a été lancée pour la réalisation d'un schéma d'accueil du public visant à valoriser le site, préserver la biodiversité tout en organisant la fréquentation. Cette étude, validée en comité de pilotage en juin 2024, a permis d'acter un diagnostic du site, une stratégie d'intervention et un plan d'actions pluriannuel.

La présente demande concerne la mise en œuvre des premières actions fléchées dans le schéma d'accueil du public sur l'année 2025 :

- **Action : 2.2** : il est prévu l'installation de 5 barrières basculantes à clé et de 5 chicanes au niveau des différentes entrées pour supprimer l'accès aux véhicules motorisés au sein du domaine. L'objectif est de préserver la forêt des impacts liés aux passages de ces véhicules ainsi que de sécuriser la zone vis-à-vis des promeneurs et autres usagers. Seul le passage des

engins nécessaires aux interventions d'urgence et engins de travaux forestiers seront autorisés ponctuellement.

- Action 2.4 : sécurisation de la passerelle au-dessus du Formans pour l'accès des usagers. Cette passerelle permet de franchir le Formans. Actuellement, elle présente des risques pour la sécurité du public (glissante et sans garde-corps). Elle nécessite une étude structure bois pour sécuriser l'usage par le public ainsi que la mise en place d'un garde-corps.
- Action 3.1 : mise en place de 4 panneaux de valorisation aux entrées du site. L'objectif est de pouvoir bien identifier la CCDSV en tant que propriétaire du site, d'informer le public sur les actions qui sont mises en œuvre et sur le patrimoine du site qui en fait un lieu si singulier.

Le montant prévisionnel est de **40 000€ HT**.

Le domaine de Cibeins étant désormais labellisé « Espace Naturel Sensible », l'aide du Département peut aller jusqu'à 50% du montant du projet dans le cadre du Plan Nature. Le plan de financement a été établi sur cette base.

Le plan de financement est le suivant :

Actions	Montants HT	Taux d'aide CD01	Montants d'aide
Installation de 5 barrières et 5 chicanes	18 000,00 €	50%	9 000,00 €
Sécurisation passerelle	6 000,00 €	50%	3 000,00 €
Panneaux d'entrée de site	16 000,00 €	50%	8 000,00 €
Total	40 000,00 €		20 000,00 €

Les 50% restants seront financés par la CCDSV.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 05/12/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE SOLLICITER** une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ain pour la mise en œuvre du plan d'actions du schéma d'accueil du public ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à cette demande ;
- ✓ **DE DIRE** que les dépenses et recettes liées à la mise en œuvre du schéma d'accueil du public sont inscrites au Budget Principal.

A Ambérieux en Dombes,
le 19/12/2024

Le Secrétaire de Séance,

Stéphane BERTHOMIEU



Affichage sous format électronique : 23/12/2024

Le Président,

Marc PECHOUX

